



**Mettez votre fille
devant les réalités
de la vie :**

**Donnez-lui 79%*
de l'allocation
accordée à votre fils.**

Au Nouveau-Brunswick, les femmes gagnent
79 % du salaire des hommes.



1-800-332-3087

www.acswccf.nb.ca

* Taux horaire de salaire moyen pour toutes les salariées,
à temps plein et à temps partiel.

Source : Statistique Canada, Revue chronologique de la population active 2001